

Retrait de votre diplôme Cnam-Enjmin

Retrait du diplôme directement à l'école

Vous souhaitez retirer votre diplôme directement sur place à l'École :

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité valide. (Attention : la carte d'étudiant n'est pas une pièce d'identité).

Vous souhaitez faire retirer votre diplôme à l'École par une tierce personne :

La personne qui effectue un retrait de diplôme à votre place doit présenter :

- Une lettre de procuration manuscrite mentionnant l'identité de la personne autorisée à retirer le diplôme à votre place ainsi que sa pièce d'identité ;
- La photocopie de votre pièce d'identité

Retrait du diplôme par courrier

Vous souhaitez recevoir votre diplôme par courrier en France :

Merci de nous faire parvenir dans une enveloppe suffisamment affranchie et adressée à :

Le Cnam-Enjmin, 138 rue de Bordeaux, 16000 ANGOULÊME

- Une enveloppe A4 cartonnée rigide, timbrée à 10,73€ (indemnisation R2 en cas de perte du courrier), accompagnée d'un recommandé avec accusé de réception, libellés à vos nom et adresse (en tant que destinataire) ;
- Un courrier explicatif, mentionnant vos coordonnées, le diplôme obtenu et l'année d'obtention ;
- La copie recto verso lisible de votre pièce d'identité valide

Vous souhaitez recevoir votre diplôme par courrier à l'étranger :

Merci de nous faire parvenir dans une enveloppe suffisamment affranchie et adressée à :

Le Cnam-Enjmin, 138 rue de Bordeaux, 16000 ANGOULÊME

- Une enveloppe A4 cartonnée rigide, timbrée à 17,60 € (indemnisation R2 en cas de perte du courrier), accompagnée d'un recommandé avec accusé de réception, libellés à vos nom et adresse (en tant que destinataire) ;
- Un courrier explicatif, mentionnant vos coordonnées, le diplôme obtenu et l'année d'obtention ;
- La copie recto verso lisible de votre pièce d'identité valide.